

Objectif de l'OPCVM

Ce FCPE nourricier du FCP Allianz Euro credit SRI a pour objectif d'offrir aux souscripteurs une performance supérieure à celle de l'indice "BARCLAYS CAPITAL Euro Aggregate Corporate" en tirant profit des titres privés sélectionnés selon des critères à la fois financiers et extra-financiers.

Caractéristiques du fonds

Actif net	(C)	0,52 M€	Indice de référence	LAYS CAPITAL Euro Aggregate Corporate
VL	(C)	1 177,42	Fréquence de rebalancement de l'indice	Aucune
Nombre de parts	(C)	444,9	Changement de l'indice de référence	Oui
Devise de référence		EUR	Date du changement de l'indice	15/04/2010
Affectation des résultats		Capitalisation	Indice de référence précédent	Markit iBoxx Euro Non-Sovereigns
Forme Juridique		FCPE Multi-entreprises nourricier *	Frais de gestion fixes maximum	0,01% TTC
Classification AMF		Obligations et autres titres de créances libellés en euro	Frais de gestion variables	Non
Classification Morning Star			Frais de gestion indirects maximum	0,00 %
Code Isin		AGF000765153	Commission de souscription	0,00 %
Durée de placement recommandée		5 ans	Dont acquis à l'OPCVM	
Date d'agrément AMF		26 août 2005	Commission de rachat	0,00 %
Société de gestion		Allianz Global Investors France	Dont acquis à l'OPCVM	
Gest. fin. par délégation		AllianzGI France	Fréquence de valorisation	Quotidienne
Banque dépositaire		Société Générale	Nature de la valorisation	Cours clôture
			Limite horaire de souscription rachat	12h00
			Cours de souscription rachat	Cours Inconnu
*Fonds maître		ALLIANZ EURO CREDIT SRI R	Frais de gestion du fond maître	0,7176% TTC

Commentaire du gérant

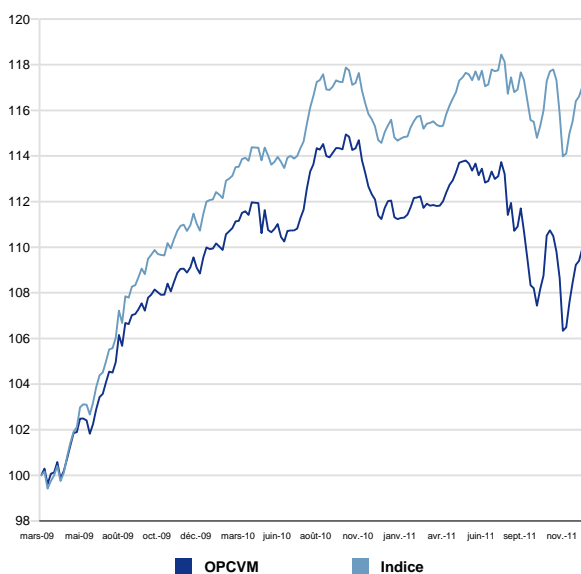
Les thèmes de décembre ont été ceux du devant de la scène depuis cet été: la crise des dettes souveraines en Europe, les interventions des dirigeants politiques avec le sommet européen du 9 décembre, les plans de rigueur en Espagne et en Italie, les actions des banques centrales avec la baisse de leur taux directeur, les agences de notation mettant la pression sur les banques et les états européens; le tout sur fond de crainte d'une dégradation des conditions macro-économiques. Dans ce contexte compliqué mais suite à la capitulation de novembre et grâce au plan de financement à long terme des banques par la BCE baissant la pression sur les dettes bancaires, les marchés du crédit ont connu un rebond dans des volumes d'opérations faibles.

L'excess return de l'indice Barclays € Agg Corp de +117bps s'explique par +36bps sur les industriels, +51bps sur les services aux collectivités et +197bps sur les financières. La surperformance du fonds de 71bps contre son benchmark s'explique essentiellement par la normalisation du prix des dettes bancaires dont le rebond fut aussi violent que la baisse survenue en novembre. L'exposition aux entreprises ayant une bonne notation ISR augmente de 2% à 97% pour le fonds contre 77% pour son benchmark.

Le marché primaire a été faible en raison de la trêve de fin d'année. Le fonds a participé au primaire de sociétés aux fondamentaux solides: Akzo Nobel, Vinci, Eutelsat, Unibail et Linde. Dans la dynamique des obligations bancaires callées ces dernières semaines, le fonds s'est positionné sur BNP 17 call 01/12, Natixis 17 call 01/12 et Std Chtd 17 call 02/12. Le rebond de décembre a été mis à profit pour prendre des bénéfices sur des obligations ayant fortement rebondis: BFCM T1, CL T1, SG T1, BBVA Snr, Arcelor, Telefonica.

Performance et risque du fonds ALLIANZ EPARGNE EURO CREDIT ISR

Evolution de la performance



Indicateurs de risque

Calculés sur la base de 52 semaines

Volatilité du fonds	4,90 %
Volatilité de l'indice de référence	3,96 %
Tracking Error ex post	1,55 %
Ratio d'information	-2,14
Alpha	-0,03
Beta	1,19
Ratio de Sharpe	-0,56
Sensibilité de l'OPCVM	3,74

Indicateurs de performance

Calculés sur la base de 148 semaines

Gain maximal du fonds	15,39 %	
Gain maximal de l'indice de référence	19,14 %	
Perte maximale du fonds	-7,49 %	
Perte maximale de l'indice de référence	-3,77 %	
Délai de recouvrement du fonds (non atteint)	+ de 35 j	
Délai de recouvrement de l'indice de référence (non atteint)	+ de 35 j	
Nombre de mois gagnants (par rapport à l'indice)	10	
Mois positifs	21	
Mois négatifs	13	
Meilleur mois / Meilleure performance	déc. 2011	3,26 %
Moins bon mois / Moins bonne performance	nov. 2011	-3,84 %

**** Ces performances ont été recalculées à partir des performances du fonds maître retraitées des frais de gestion. Les performances ainsi recalculées constituent une bonne approximation de ce qu'aurait pu être la performance du FCPE.**

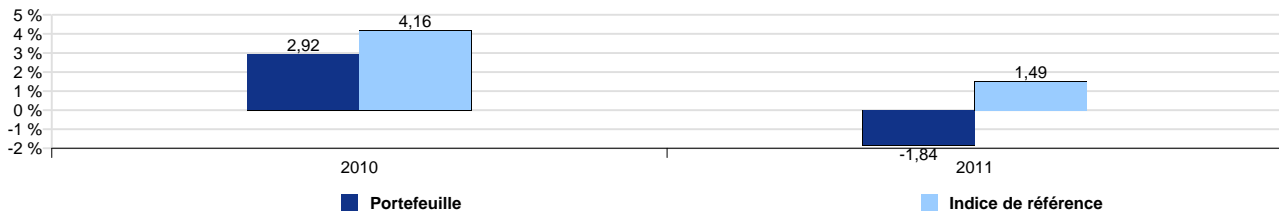
Performances en euro

Performances

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	Origine (annualisé)
Portefeuille	-1,84%	3,26%	1,63%	-1,84%	9,96% (3,42%)
Indice de référence	1,49%	2,58%	1,35%	1,49%	17,05% (5,73%)
Ecart de performance	-3,32%	0,68%	0,28%	-3,32%	-7,09% (-2,31%)

* La période 1 mois s'entend depuis le 30 novembre 2011, 3 mois depuis le 30 septembre 2011, YTD depuis le 31 décembre 2010, 1 an depuis le 31 décembre 2010, Origine depuis le 04 mars 2009

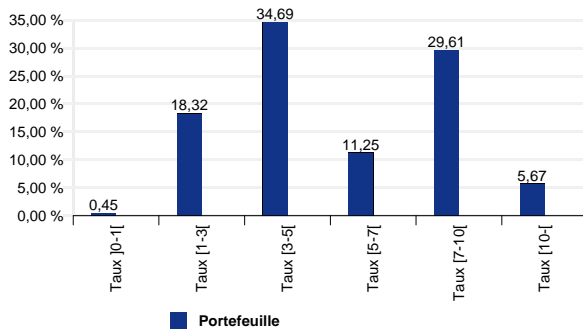
Performances annuelles



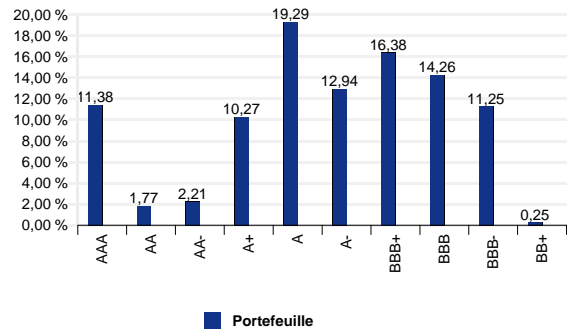
Répartitions des actifs sous gestion

Répartition du fonds maître par maturité

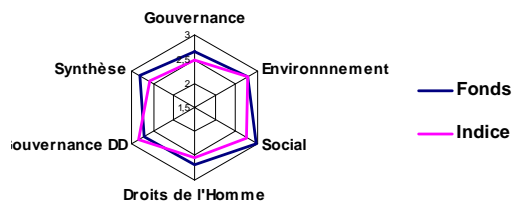
* Contribution à la sensibilité



Répartition du fonds maître par rating



Profil ESG (calculé sur le périmètre des titres notés)**



Note Moyenne**

Fonds	2,80
Indice	2,58

Principales lignes du fonds *

Valeurs	En % de l'actif	Note ESG**
SCHATZ 1203	19,52 %	3,56
EURO BOBL 1203	-10,55 %	3,36
ALLIANZ SECURICASH SRI I	3,61 %	2,56
EURO BUND 1203	2,28 %	3,56
JPM CHASE TF/TV 31/05/17 *EUR	2,12 %	2,30
BAT IF 5.375% 29/06/17 *EUR	2,07 %	3,91
GE CAP 4.75% 30/07/14 *EUR	1,89 %	2,42
FORTIS BQ EURIB3 17/01/17 *EUR	1,75 %	3,18
BT TF 11/07/14 *EUR	1,72 %	3,83
UNIBAIL 4.625% 23/09/16 *EUR	1,58 %	2,99
Total	25,98 %	

Répartition par classe d'actifs

Type d'actifs	En % de l'actif
Produits de Taux	94,59 %
Futures	12,15 %
Liquidités et monétaire	-6,73 %
Total	100,00 %

Taux de sélectivité ESG et droits humains

49,5% des titres de l'univers taux et monétaire d'AllianzGI Investments Europe sont éligibles sur le plan ESG et droits humains

** Echelle de notation de 0 à 4. 100% des titres en portefeuille doivent avoir une note sur le critère droits humains supérieure à 1.5 et au moins 95% des titres doivent avoir une note ESG supérieure ou égale à 2 (la note ESG étant calculée à partir d'une moyenne pondérée des 3 autres critères - pondération variant selon le secteur ou type de l'émetteur).

Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Avant de souscrire à ce produit, vous devez vous procurer et lire attentivement la notice d'information, agréée par l'AMF, disponible auprès de Allianz Global Investors France SA et des entités qui commercialisent les fonds.

AllianzGI France et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des actions / parts d'OPCVM peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les résultats sont indiqués bruts de frais éventuels de souscription-rachat-conversion et de taxes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.